

Assemblée générale annuelle



Mouvement Action-Chômage de Montréal

Le 14 juin 2016

Un organisme financé par :



Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 



Conférence religieuse canadienne
Canadian Religious Conference

ainsi que par des dons solidaires des organisations syndicales et de ses membres.

**Nous remercions grandement l'ensemble de nos bailleurs de fonds ainsi que nos membres !
Nous sommes conscients de la chance que nous avons de pouvoir compter sur eux.**

Mouvement Action-Chômage de Montréal

6839A, rue Drolet, bureau 306
Montréal (Québec)
H2S 2T1

Téléphone : 514 271-4800
Télécopieur : 514 271-4236
macmtl@macmtl.qc.ca

www.macmtl.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente du conseil d'administration et du représentant des employé.e.s	4
Composition du conseil d'administration et de l'équipe de travail 2015-2016	5
Mission, activités et bref historique du MAC	6
Organisation interne	8
Semaine nationale des chômeurs et des chômeuses	10
Organismes partenaires	12
État des recommandations du plan d'action 2015-2016	13
Éducation populaire autonome	16
Analyse, action politique et mobilisation sociale	
> Analyse	19
> Action politique et mobilisation sociale	20
Représentation	
> Au près de l'administration	27
> Juridique	27
Situation financière	29
Proposition de plan d'action 2016-2017	30
Annexe 1 : Tableaux statistiques - rencontres	32
Annexe 2 : Tableaux statistiques - représentation	34
Annexe 3 : Tableau - service téléphonique et courriel	35

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU REPRÉSENTANT DES EMPLOYÉ.E.S

Aux membres du Mouvement action-chômage de Montréal,

Chaque année, l'assemblée générale annuelle nous permet de constater à quel point le MAC a su remplir sa mission. L'année 2016 n'est pas différente des autres. L'équipe de travail supportée par plusieurs stagiaires, a été en mesure de répondre aux besoins des chômeurs et chômeuses par les différents services offerts tout en poursuivant la lutte politique et discutant de nouvelles questions.

On peut dire que la question des femmes et de l'assurance-chômage aura été davantage abordée par le MAC cette année. Lors de la soirée d'éducation populaire tenue dans nos locaux le 17 mars dernier, madame Ruth Rose nous a entretenu.e.s sur les aspects du régime d'assurance-chômage qui sont défavorables aux femmes. De même, lors de la journée d'étude tenue le 14 mai, le MAC a discuté de la possibilité d'ajouter une revendication pour améliorer la condition des femmes en situation de chômage. Cette ligne de pensée n'est pas éloignée du travail que le MAC a fait les dernières pour comprendre le chevauchement entre le Régime québécois d'assurance-parentale et le régime d'assurance-chômage. L'intérêt que le MAC démontre pour cette question n'est qu'un début et définitivement, on peut dire que cet enjeu saura orienter nos actions et revendications pour les années à venir.

L'automne 2015 fut mouvementé au niveau politique avec la campagne électorale. Certes, l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire à Ottawa contraste avec la position des conservateurs sur la question du chômage. Mais le MAC

n'est pas dupe et ne saurait y voir un gain majeur face à un saccage qui dure depuis plus de 25 ans. Tout de même, nous devons mentionner que l'abolition du critère des 910 heures qui s'appliquait surtout aux jeunes et aux personnes qui revenaient sur le marché du travail après une période d'absence et l'élimination de la définition de l'emploi convenable telle que mise en place par les conservateurs lors de la dernière réforme, sont des avancées non négligeables. Par ailleurs, nous n'avons, concernant cette dernière modification proposée par les libéraux, aucune indication précise de leur intention jusqu'à maintenant. Il faudra donc surveiller de près le gouvernement et mettre de l'avant nos revendications en la matière.

De plus, il faut garder en tête que l'impact de la réforme des conservateurs au niveau de la représentation juridique se fait sentir. Les délais sont interminables, la procédure a été alourdie (communication de documents, impossibilité de discuter avec des agents de Service Canada, etc.) bref, autant de conséquences qui affectent directement les prestataires. Le MAC entend bien mettre de l'énergie pour que cette question soit débattue et réclamer des changements majeurs auprès du gouvernement pour améliorer l'efficacité du système de contestation.

Pour ce qui est de notre alliance avec le MASSE, l'événement majeur cette année aura été le cocktail commémoratif organisé par notre regroupement national afin de souligner le 75e anniversaire du régime d'assurance-chômage et le 85e anniversaire de la Marche nationale des chômeurs. Organisé le 26 octobre 2015 dans le cadre de la

semaine nationale des chômeurs et chômeuses, ce fût l'occasion de nous remémorer l'historique de la création du régime.

Sur d'autres fronts, le MAC était également présent avec plusieurs autres groupes en défense collective des droits pour la manifestation organisée par le RODCD à Québec le 18 septembre 2015 afin de réclamer des engagements du gouvernement pour un meilleur financement. Également, nous avons été de ceux et celles qui auront pris part à la grève du communautaire les 2 et 3 novembre dernier pour dénoncer les mesures d'austérité qui affectent le milieu communautaire. La manifestation du 3 novembre dans Rosemont Petite-Patrie fût un succès et le MAC est fier d'avoir participé à cette grande mobilisation.

En outre, les services rendus aux prestataires et la mobilisation organisée cette année par le MAC sont un franc succès. Le travail à venir en est un de taille devant les changements de gouvernement et leurs politiques caractérisées par des mesures d'austérité. C'est pourquoi nous entendons poursuivre la lutte pour un régime d'assurance-chômage digne de ce nom.

Enfin, merci à toutes celles et à tous ceux qui nous supportent et qui continuent de soutenir la défense des droits des chômeuses et des chômeurs!

Solidairement,

Milèva Camiré, présidente
José bazin, représentant des employés

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL 2015-2016

Conseil d'administration :

PRÉSIDENTE :

Milèva Camiré

VICE-PRÉSIDENTE :

Louise Dufour

TRÉSORIÈRE :

Guadalupe Macias

OFFICIERS-OFFICIÈRES :

Jean-Hugues Bastien

Jérémie Dhavernas

Rym Laoufi

Laurence Lavoie

Walid Zghidi

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL :

José Bazin

Équipe de travail :

LA PERMANENCE :

José Bazin

Kim Bouchard

Hans Marotte

Martin Richard

ANIMATRICE JURIDIQUE :

Anne-Emmanuelle Masse

STAGIAIRES :

Élyes Ammar

Emmanuelle Brault

Laurianne Curé Laberge

Philippe Dion



Assemblée générale du MAC, le 16 juin 2015

MISSION, ACTIVITÉS ET BREF HISTORIQUE DU MAC

1 Mission

Depuis plus de 45 ans, le Mouvement Action-Chômage (MAC) de Montréal prend la défense des personnes sans emploi. Son équipe de travail, en collaboration avec une équipe de bénévoles issue de la communauté, participe quotidiennement à la sauvegarde et à l'amélioration du régime d'assurance-chômage et du filet de sécurité sociale. Le MAC tire notamment sa force de son autonomie et de son indépendance et accorde une grande importance à la transformation sociale. Les mandats principaux que les membres du MAC se sont donnés sont les suivants :

- informer la population sur ses droits et obligations ;
- mobiliser la population par des activités d'éducation populaire dans une optique de transformation sociale ;
- représenter les travailleurs, les travailleuses et les sans-emploi face à l'appareil gouvernemental ;
- défendre les travailleurs, les travailleuses et les sans-emploi auprès des divers tribunaux administratifs ;
- favoriser une vie associative riche et dynamique.

2 Activités

En ce qui concerne nos activités, nous vous invitons dès maintenant à aller regarder nos statistiques de fréquentation de l'organisme. Ceci dit, l'année 2015-2016 a été notre deuxième année « normale » après la déferlante Harper (2012-2013 et 2013-2014).

L'action du MAC s'articule autour de nombreux axes. Il y a bien sûr les activités reliées à la défense collective des droits des travailleurs, des travailleuses et des sans-emplois, les activités d'éducation populaire autonome, la mobilisation sociale, l'action politique et les activités d'analyse.

Concrètement, le MAC exerce notamment les activités suivantes :

- ligne de service téléphonique à la population ;
- séances d'information collectives dans ses locaux ;
- séances d'information à l'extérieur (institutions scolaires, syndicats, groupes populaires, etc.) ;
- participation à plusieurs tables de concertation (Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie, TROVEP de Montréal, MASSE, etc.) ;
- publication d'un journal de mobilisation et d'analyse politique (*Nos droits, nos luttes*) ;
- représentation de travailleurs, travailleuses et de sans-emploi face à l'administration de Service Canada ;
- représentation de travailleurs, de travailleuses et de sans-emploi devant les tribunaux.

3 Bref historique

C'est à partir de 1970, que les citoyennes, citoyens et les communautés décident de se prendre en charge et de s'organiser pour lutter pour de meilleures conditions de vie. Cet enracinement dans la communauté permet au MAC d'œuvrer pour l'atteinte de la justice sociale et l'accès au bonheur pour tous et toutes. L'organisme prend donc solidement racine dans les quartiers ouvriers de Saint-Henri et de Ville-Émard. Son action ne se limite pas alors à l'assurance-chômage mais touche également le logement, l'aide sociale, etc. Ce n'est que quelques années plus tard que l'organisme décidera de se concentrer sur les questions de chômage.

Le MAC a mené de nombreuses luttes depuis sa fondation, dont :

- la Grande Marche pour l'emploi en 1984 ;
- combats contre les projets de loi visant à déduire les revenus de pensions des prestations de chô-

mage en 1986-1987 ;

- mobilisation contre les projets de loi C-21, C-113, C-17, qui réduisaient l'admissibilité et l'accès au régime ;
- cause Tétrault-Gadoury qui a mis fin à la discrimination envers les gens de 65 ans et plus en leur permettant de recevoir des prestations d'assurance-chômage ;
- instigateur de la longue lutte contre le couplage d'informations entre l'Agence des douanes et du revenu du Canada et l'assurance-chômage dans les dossiers de prestataires qui quittaient le pays pendant une période de prestations ;
- lutte sans fin contre le détournement des surplus de la caisse d'assurance-chômage qui a déjà franchi la barre des 60 milliards de dollars.
- cause Lafrenière en cour d'appel fédérale qui, en juillet 2013, a ouvert une brèche pour permettre à certaines enseignantes et certains enseignants de pouvoir recevoir des prestations d'assurance-chômage.
- défense de 375 ex travailleuses et travailleurs d'Air Canada, combat qui n'est pas terminé ;
- lutte contre la réforme Harper (emploi convenable, TSS) ;

En 1999, le MAC a été un des groupes fondateurs du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE), qui rassemble aujourd'hui une quinzaine de groupes de défense des chômeurs et chômeuses à travers le Québec.

En 2004, le MAC a enclenché un large processus de consultation de ses membres pour mettre en place un projet de loi qui fait la synthèse des principales revendications de l'organisme. Ce projet de loi avait comme particularité d'expliquer et de chiffrer ses principales revendications. Une étude scientifique y était greffée et permettait d'établir la faisabilité du projet. Ce projet de loi est devenu un puissant outil de mobilisation populaire que nous avons rendu accessible à l'ensemble de nos membres, aux groupes du

Pendant l'année 2012-2013, rappelons-le, le MAC a été le fer de lance de la mobilisation contre le sac-

cage de l'assurance-chômage par le gouvernement Harper. Cette mobilisation s'est poursuivie en 2013-2014 : avec ses membres et ses partenaires, le MAC de Montréal s'est concentré sur deux fronts :

- 1) expliquer les effets de la réforme sur l'ensemble des travailleuses et travailleurs;
- 2) élargir la mobilisation au niveau pan-canadien.

Outre le travail continu des permanent.e.s, des bénévoles, des stagiaires et du conseil d'administration, l'année 2015-2016 s'est terminée avec le premier budget du gouvernement Libéral de Justin Trudeau. Loin de corriger 25 ans de saccage, les quelques améliorations annoncées permettront d'apporter un peu d'air frais dans un régime qui aurait pourtant besoin d'une véritable opération de décontamination, pour revenir à ce que doit être la mission d'un régime d'assurance-chômage : protéger les travailleuses et les travailleurs de façon généreuse, équitable et humaine.

En terminant, soulignons que l'année 2017 sera l'année des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal. Il serait opportun de s'inviter à la Fête et de rendre hommage aux chômeurs qui, via les travaux publics, ont contribué au développement de la ville et de son patrimoine (Jardin Botanique et Marché Jean-Talon entre autre).



Le jardin botanique de Montréal, 1940.

Compte rendu du dossier Aveos

1^{er} avril 2013, un lundi de Pâques, nous rencontrons une centaine d'ex-travailleurs d'Aveos ayant reçu des factures de la Commission de l'assurance-emploi oscillant entre 5 000\$ et 20 000\$. À ce moment, nous ne le savions pas encore mais une des plus grandes luttes juridiques menées pas le MAC venait de débiter.

Petit rappel historique

Juillet 2011, Air Canada met à pied plus de mille travailleurs, principalement à Montréal et Winnipeg. Air Canada transfère le travail d'entretien à Aveos en promettant que cette compagnie est viable et que le travail ne manquera pas. Ce faisant, la compagnie n'a versé aucune indemnité à ses travailleurs même si ceux-ci avaient dans certains cas plus de vingt ans d'ancienneté. Les employés ne croyant pas Air Canada, réussissent à négocier une entente dans laquelle il est prévu que si Aveos fait faillite dans les trois ans du transfert, Air Canada devra leurs verser deux semaines de salaire par année de service.

Ce que tous craignaient arriva rapidement; moins de huit mois après le transfert, la compagnie Aveos a fait faillite! Par la suite, la plupart des travailleurs ont reçu des prestations de chômage. Parallèlement à cela, le syndicat s'est battu pendant plusieurs mois pour forcer Air Canada à payer les indemnités dues. Ces sommes ont été versées en décembre 2012 et janvier 2013.

Après avoir déclaré à la Commission la réception de ces sommes, plusieurs travailleurs ont été informés que puisque cet argent provient d'un précédent employeur, il n'a aucun impact négatif sur leur demande de prestation. Le cauchemar a toutefois débuté en mars 2013 où de nombreux travailleurs ont commencé à recevoir des avis de dette indiquant que les sommes reçues d'Air Canada constitue de la rémunération devant être réparties à partir du mois de mars 2012, soit à la date de fin d'emploi de chez Aveos.

Après avoir analysé le dossier en profondeur et constaté une grande injustice, l'équipe du MAC décide de prendre en main ce dossier dont personne ne veut. En effet, plusieurs spécialistes en la matière ont déjà émis l'opinion que le droit applicable permet ce genre d'aberration! Nous avons donc nagé à contrecourant afin de trouver une stratégie juridique gagnante. Nous avons dû

également mettre en place une structure administrative efficace pour nous assurer que la tenue des dossiers soit sans faille. Ce fut une tâche titanesque pour un organisme comme le nôtre mais notre soif de justice a pallié grandement à notre manque de moyen.

La complexité du dossier est venue aussi du fait que nous avons eu à composer avec deux processus d'appel cohabitant ensemble pendant plusieurs mois. En effet, le gouvernement Harper a transformé le processus d'appel en avril 2013, cela a eu comme conséquence que certains travailleurs relevaient du Conseil arbitral et les autres, du nouveau Tribunal de la sécurité sociale (TSS).

Vu la grande efficacité de la machine du Conseil arbitral, les appels entendus devant cette instance l'ont été très rapidement. L'audition a eu lieu le 23 septembre 2013, moins de cinq mois après le dépôt des avis d'appel ce qui, compte tenu de l'ampleur des dossiers, est un délai fort raisonnable. Nous ne pouvons en dire autant du délai du Tribunal de la sécurité sociale : vingt et un mois!

La décision du Conseil n'est malheureusement pas favorable. Deux des trois membres rejettent nos prétentions sur des bases juridiques pour le moins douteuses. L'autre membre a cependant rédigé une excellente dissidence qui nous donne raison. Nous avons évidemment porté cette décision en appel et nous sommes encore à ce jour dans l'attente d'obtenir une audition à la division d'appel.

Contre toutes attentes, le résultat devant le TSS est autrement plus intéressant! Me Dominique M. Bellemare a rendu une décision d'une grande qualité qui confirme notre analyse et permet aux travailleurs de ne rembourser que 500\$ chacun au lieu des milliers de dollars initialement réclamés par la Commission. Nous venions de gagner une cause que tous, sauf nous, croyaient perdue! La Commission, sans surprise, porte ce jugement en appel.

Nous en sommes donc à attendre que la Division d'appel regroupe le dossier du Conseil arbitral et celui du TSS et nous convoque pour une audition qui tranchera, nous l'espérons pour de bon, ce litige qui perdure depuis maintenant plus de trois ans.

ORGANISATION INTERNE

1 Conseil d'administration

En tant qu'organisme communautaire autonome, le MAC de Montréal repose sur ses membres et chaque année, plusieurs militantes et militants donnent de leur temps bénévolement pour faire vivre notre organisation. Parmi ces membres se trouve l'équipe du conseil d'administration. Cette équipe, à parité femmes-hommes, est formée en majorité de personnes d'expérience dans ces responsabilités. Les membres du conseil d'administration se réunissent une fois par mois et donnent les orientations stratégiques et politiques (non-partisane) qui découlent du plan d'action adopté lors de l'assemblée générale.

Il est à noter que selon les règlements généraux et les orientations historiques du MAC de Montréal, la composition du conseil d'administration doit refléter le plus fidèlement possible les caractéristiques socio-économiques des membres du MAC. La parité hommes-femmes ainsi que la participation des chômeurs et chômeuses, des personnes ayant un emploi à statut précaire et des membres des communautés culturelles sont encouragées.

L'ensemble des membres du conseil d'administration sont des militantes et militants de l'organisation et s'impliquent dans la vie de l'organisme. Ils participent activement à la mobilisation à l'intérieur tout comme à l'extérieur du MAC. Cette année, les membres du conseil d'administration se sont particulièrement impliqués dans plusieurs dossiers dont celui de l'achat de la bâtisse, dans la formation du comité sur le suivi du financement ainsi que dans la réflexion sur l'équipe de travail (comité ad hoc sur ce sujet). Les membres du conseil d'administrations ont suivis le dossier des changements à l'assurance-chômage suite à l'élection d'un nouveau gouvernement à Ottawa.

Nous tenons à souligner la grande ouverture et la confiance qu'ils témoignent à l'équipe de travail. L'appui des membres du conseil d'administration nous permet d'aller de l'avant dans nos différents dossiers.

2 Équipe de travail

La permanence du MAC fut assurée en grande partie par José Bazin, Kim Bouchard, Hans Marotte et Martin Richard. Notons que notre camarade Hans Marotte a bénéficié d'un congé sans solde d'environ deux mois



L'équipe de travail 2014-2015 : Martin Richard, Kim Bouchard, Hans Marotte et José Bazin

afin de se consacrer à sa campagne électorale lors des élections fédérales. L'équipe de travail a bien su gérer cette absence et a réussi à tenir le fort. Notre organisme peut compter sur une équipe solidaire et extrêmement compétente!

Bref, les permanent.e.s font leur travail avec passion, continuent de s'indigner contre les injustices et à les combattre. Nous avons la chance d'avoir régulièrement des commentaires élogieux de la part des groupes collaborateurs ainsi que des citoyennes et citoyens que nous accompagnons!

Pour appuyer l'équipe de permanent.e.s dans sa mis-

sion, le MAC de Montréal a pu compter sur une animatrice juridique durant l'été 2015 : Anne-Emmanuelle Masse. Elle connaissait bien l'organisme pour y avoir été stagiaire en droit durant l'année scolaire 2014-2015. Au meilleur de ses capacités, elle nous a apporté un grand soutien tant pour les rencontres d'information, le service de renseignements par téléphone que dans la préparation des demandes de révision et des audiences devant le Tribunal de la sécurité sociale.

3 Stagiaires

D'année en année, le stage en milieu communautaire offert par la faculté de droit de l'Université de Montréal, gagne en popularité. En effet, c'est 25 demandes de stage que nous avons reçues ! Pour l'année 2015-2016, nous avons retenu 3 candidatures : Élyes Ammar, Emmanuelle Brault et Philippe Dion. Les stagiaires en droit se sont rapidement intégrés à l'équipe et leur désir d'apprendre et d'être utile fut très apprécié par nous tous. Ils ont été rapidement en mesure de donner des séances d'information et de soutenir l'équipe dans toutes les tâches à accomplir. Nous avons particulièrement apprécié leur empathie et leur sens critique.

Notre stagiaire en technique de travail social, Laurianne Curé-Laberge, se partageait le travail des rencontres et du service téléphonique avec Élyes, Emmanuelle et Philippe. Elle a participé au comité organisateur de la journée de réflexion du 14 mai dernier. Laurianne a soutenu les activités du comité de mobilisation, appuyé la permanence et participé aux nombreuses manifestations auxquelles le MAC s'est présenté. Et soulignons de plus que Laurianne est l'instigatrice de la campagne de lettre : « Le chômage, j'y ai droit ! ».

La participation des stagiaires est essentielle au bon fonctionnement de l'organisme. Un immense merci à vous quatre pour votre implication et votre rigueur!

4 Militantisme et vie associative

L'année 2015-2016 a été marquée par la plus longue campagne électorale de l'histoire du Canada. Dans le cadre de cette campagne, le MAC et le CCEM ont produit un prospectus afin de sensibiliser la population sur les enjeux liés à l'assurance-chômage : manque d'accessibilité au régime, critères d'admissibilité sexistes, Tribunal de la sécurité sociale.



Nous avons distribué notre prospectus lors des différentes soirées d'échange entre les candidat.e.s de la campagne électorale organisées dans nos quartiers. Nous avons tenté d'informer les citoyen.ne.s présent.e.s sur les conséquences de la réforme mise en œuvre par le gouvernement de Stephen Harper et sur les principaux enjeux en matière d'assurance-chômage.

De plus, l'année 2015 fût le moment opportun pour nous de souligner les 75 ans d'existence du régime d'assurance-chômage et de commémorer le 80e anniversaire de la Marche des chômeurs (voir page suivante).

Cette année, le comité de mobilisation du MAC de Montréal a organisé 2 soirées d'éducation populaire ainsi qu'une sortie culturelle. Ces activités étaient ouvertes aux membres et ami.e.s du MAC :

- 7 mai 2015 : Soirée conférence et discussion avec Benoit Marsan, militant du MAC et étudiant au doctorat en histoire à l'UQAM. Il a été question des luttes, des résistances et du mouvement des sans-emploi au Québec et au Canada au cours de la Grande Dépression et le rôle qui a joué le Parti communiste du Canada.
- 13 novembre 2015 : Première mondiale du documentaire de Bruno Chouinard « Pouding chômeurs » présenté au cinéma l'Excentris, lors des rencontres internationales du documentaire de Montréal
- 17 mars 2016 : Soirée conférence « Les femmes et l'assurance-emploi, Une lutte pour la reconnaissance de l'égalité » avec Ruth Rose, professeure associée de sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal. Une trentaine de personnes ont pris part à notre soirée

Parallèlement, nous avons continué à informer et mobiliser les membres sur d'autres enjeux connexes, en collaboration avec nos partenaires des mouvements syndical et communautaire. Ainsi, le MAC de Montréal a pris part à plusieurs événements, activités et manifestations organisés par nos partenaires et allié.e.s.

Les membres ont été régulièrement informés de nos activités et invités à y participer par divers moyens : appels téléphoniques, envois courriel et poste traditionnelle. Merci de votre participation et encore une fois, permettez-nous de le répéter, c'est l'implication et le dévouement de nos militantes et militants qui fait que le MAC de Montréal est toujours là pour défendre les droits des travailleurs, travailleuses et sans-emplois !

En plus des info-lettres et de notre site Web, nous continuons d'alimenter notre page Facebook dans le but de rejoindre et surtout informer nos membres en temps réel sur les divers enjeux sociaux et politiques qui nous intéressent. Notre page Facebook compte plus de 1430 mentions « j'aime », il s'agit d'un moyen efficace d'in-



Soiré du 17 mars : Ruth Rose, en pleine conférence.

former rapidement nos membres, nos partenaires et le public en général des positions prises par les divers intervenant.e.s en matière d'assurance-chômage.

5 Promotion

Avec le nouveau processus de contestation des décisions à l'assurance-chômage et le constat que peu de gens portent appel devant le Tribunal de la sécurité sociale, une réflexion a été amorcée par les membres du conseil d'administration du MAC de Montréal. Avec ces changements, il nous est apparu primordial de modifier notre façon de promouvoir les services du MAC de Montréal. Il faut non seulement rejoindre les personnes qui nous connaissent par les syndicats et les groupes communautaires (avec qui nous avons de très bons liens), mais nous devons aller chercher les personnes qui ne sont pas déjà soutenues par ces organismes. En 2016-2017 le MAC de Montréal préparera un grand plan de communication et de promotion. Ce plan portera une attention particulière aux groupes racisés, aux immigrant.e.s arriv.e.s au Canada depuis moins de 10 ans, aux femmes, aux travailleur.euse.s à statut précaire ainsi qu'aux jeunes de moins de 21 ans.

C'est dans cette nouvelle optique de la promotion à la fois de l'organisme que de la défense des droits des chômeuses et chômeurs que nous développerons les choses. 2016-2017 verra une nouvelle façon de faire connaître le MAC de Montréal!

Semaine nationale des chômeurs et des chômeuses COCKTAIL CoMMÉMORATIF En l'honneur de la Grande Marche des chômeurs et des 75 ans du régime d'assurance-chômage

« Peu de gens au Québec savent qu'en 1935 des milliers de chômeurs de pratiquement partout au Canada se sont **mobilisés** afin de dénoncer les **conditions misérables** dans lesquelles ils vivaient alors qu'**aucune protection** — ou presque — n'était accordée aux **sans-emplois**.

Peu de gens savent non plus que c'est entre autres leur **détermination** et leur **combat** qui ont poussé le pouvoir politique à mettre sur pied le **régime d'assurance-chômage** dont nous bénéficions aujourd'hui.

C'est par la **lutte** de ces milliers d'hommes et de femmes de partout au pays, lors de ce qu'on a appelé la **Marche vers Ottawa** ou « On To Ottawa Trek », que le régime d'assurance-chômage canadien a vu le jour. »

[Extrait tiré de la brochure du MASSE : «1935-1940 En marche vers un régime d'assurance-chômage », 2015]

L'année 2015 a marqué les 75 ans d'existence du régime canadien d'assurance-chômage instauré en 1940 et surtout, le 80e anniversaire de la Grande Marche des chômeurs, à qui l'on doit cet important acquis social.



À l'occasion de la Semaine nationale des chômeurs et des chômeuses, dans le but de célébrer ces événements historiques, le MASSE a convié ses allié.e.s, partenaires, membres et militant.e.s à un cocktail commémoratif, le 26 octobre dernier.

Plus d'une soixantaine de personnes se sont jointes à nous et ont pris part à l'évènement ayant eu lieu au Bar-Salon de la Cinémathèque québécoise à Montréal.

Au cours de la soirée, des images tirées du film-documentaire « On to Ottawa » ont été projetées sur grand écran. Des prises de parole ont été effec-

tuées par Marie-Hélène Arruda, coordonnatrice du MASSE, ainsi que par Benoît Marsan, historien spécialiste de la Marche des chômeurs. Le tout suivie d'une prestation musicale de Pierre Fournier.

Ce retour sur l'une des grandes mobilisations de chômeurs et de chômeuses et sur le chemin parcouru d'hier à aujourd'hui, a été sans aucun doute un moment propice à la réflexion concernant l'état actuel du régime.

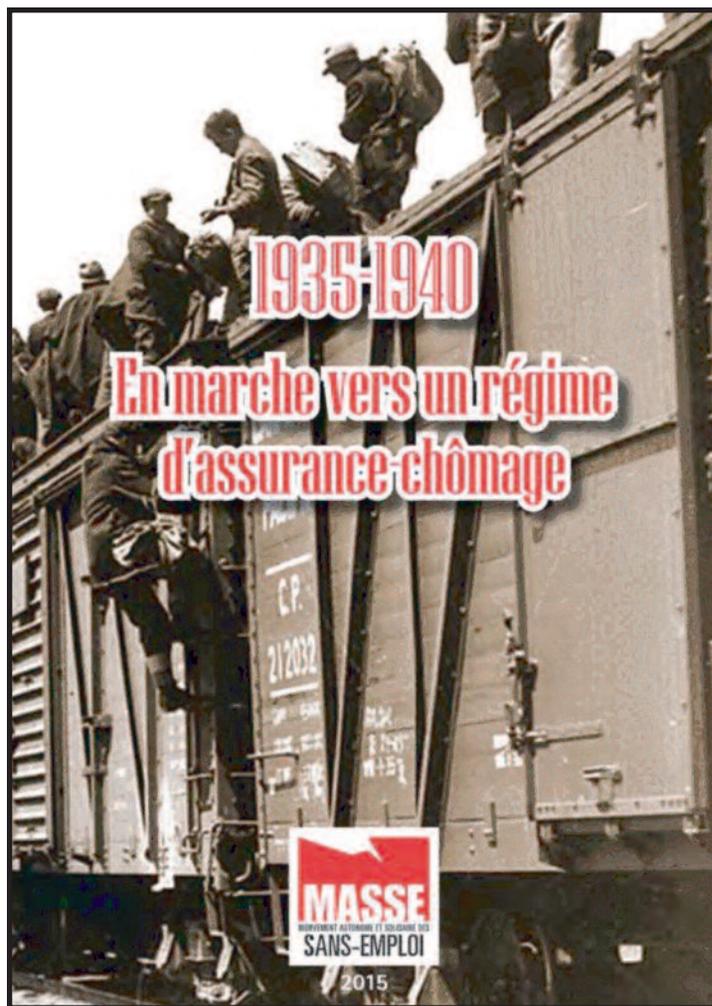
Par ailleurs, cette soirée fût également l'occasion pour nous de présenter et distribuer les dernières brochures produites par le comité de mobilisation du MASSE, retraçant l'historique de la création du régime de protection des chômeurs et chômeuses canadien.ne.s.

Cette brochure vise à mettre en lumière les principes idéologiques et les forces à la base du régime et à faire connaître le rôle central de la mobilisation des travailleurs canadiens dans l'obtention d'un régime d'assurance-chômage au

Canada. La brochure intitulée «1935-1940 En marche vers un régime d'assurance-chômage » contient un article de Benoît Marsan sur la Marche des chômeurs ainsi que des extraits du livre de Georges Campeau « De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi ».

De plus, l'histoire officielle ne retant que les noms des soi-disant grands acteurs des conflits sociaux, nous avons tenu à publier une liste partielle des sans-emploi arrêtés en 1935 à Montréal, afin de leurs rendre hommage et de casser le mythe que ces mobilisations n'étaient que le fruit « d'agitateurs étrangers ». En 1935 comme aujourd'hui, c'est au coude-à-coude que les travailleuses et travailleurs avec ou sans emploi doivent se battre sans aucune autre distinction...

L'organisation de l'événement a été menée par le comité de mobilisation du MASSE composé de Kim Bouchard, Jean Ayotte et Marie-Hélène Arruda.



Quelques organismes partenaires

Organismes d'aide aux personnes immigrantes

Association des travailleurs et travailleuses temporaire d'agences
Centre d'accueil et de référence pour immigrants, région de Montréal
Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants (CTI)
Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) et ses groupes affiliés

Organismes en alphabétisation

Centre d'alphabétisation N A Rive La Petite-Patrie
Centre de lecture et d'écriture de Montréal (CLÉ de Montréal)
Lettres en main

Organismes en employabilité et entreprises d'insertion en emploi

Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Mile-End
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Saint-Hubert
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Rosemont-Petite-Patrie
Centre de recherche d'emploi de l'est (CREE)
Coalition des organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre (COCDMO)
Compétences Montréal
Conseillers en développement de l'employabilité de Montréal (CODEM)
Foyer des jeunes travailleuses et travailleurs (FJTT)
Groupe Conseil Saint-Denis
Groupe PART (La PART du chef, entreprise d'insertion)
Opération Placement Jeunesse (OPJ)
Regroupement économique et social du Sud-Ouest de Montréal (RESO)
Resto-Plateau

Organismes ou coalitions en défense des droits sociaux

Action DIGNITÉ Lanaudière
Action-Gardien, la table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles
Action populaire Des Moulins
Action travail des femmes (ATF)
Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du

Nord de Montréal)
Au bas de l'échelle
Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie (CRAC)
Coalition montréalaise pour la survie des services publics
Comité chômage de l'Est de Montréal (CCEM-MASSE)
Comité logement de La Petite-Patrie
Fondation pour l'aide aux travailleuses et aux travailleurs accidentés (FATA)
Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et ses groupes affiliés
Front commun des personnes assistées sociales du Québec et ses groupes affiliés
Front de défense des non-syndiqués (FDNS) et ses groupes affiliés
Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail (GAIHST)
Maison Aurore (Centre de regroupement et d'action communautaire du Plateau Mont-Royal)
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) et ses groupes affiliés
Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal (OPDS)
Projet Genèse
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP) et ses groupes affiliés
Union des travailleurs et travailleuses accidentés de Montréal (UTTAM)

Organismes familles et groupes femmes

Halte La Ressource Petite-Patrie
L'Écho des femmes de la Petite-Patrie
Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM)
Service d'entraide passerelle (SEP)
SOS Violence Conjugale

Organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux

Bureau des services juridiques (BSJ), Université de Montréal
Cégep du Vieux-Montréal (Département de travail social)
CSSS du Cœur-de-l'Île (La Petite-Patrie et Villeray)
Hôpital Maisonneuve-Rosemont (travail social)
Université de Montréal (Département des sciences juridiques)

Université du Québec à Montréal (Département des sciences juridiques)

Syndicats

Association canadienne des métiers de la truelle (ACMT), local 100, FTQ-Construction
Alliance des professeures et professeurs de Montréal (FAE)
Association des professeurs de Lignery (CSQ)
Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE)
Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN)
Conseil central des Laurentides (CCL-CSN)
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
Conseil régional du Montréal métropolitain (CRMM-FTQ)
Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), région de Montréal-Laval
Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada (SEIC)
Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM-FAE)
Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins (SERM-CSQ)
Syndicat de l'enseignement des seigneuries (SES-FAE)
Syndicat des chargés de cours de l'UQAM (fneeq-CSN)
Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301)
Syndicat des débardeurs (SCFP, section locale 375)
Syndicat des employés du Vieux-Port de Montréal (AFPC, local 333)
Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SETUE)
Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin (Fneeq-CSN)
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)
Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), local 500 et 501
Union des employées et employés de service, section local 800 (UES 800 – FTQ)

ÉTAT DES RECOMMANDATIONS DU PLAN D'ACTION 2014-2015

ORGANISATION INTERNE :	RÉALISÉ	EN VOIE D'ÊTRE RÉALISÉ	NON RÉALISÉ
Poursuivre le travail du comité de mobilisation et s'assurer de son fonctionnement toute l'année.	✓		
Maintenir l'accueil de stagiaires en droit	✓		
Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC.	✓		
Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC dans d'autres domaines de la défense des droits (CSST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.).	✓		
Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de Centraide et du SACAIS.	✓		
S'assurer de maintenir quatre postes d'employés permanents.	✓		
ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME :			
Continuer d'offrir les rencontres d'information auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivants, sans-emploi, travailleuses et travailleurs, organisations populaires et syndicales et institutions d'enseignement.	✓		
Offrir le service téléphonique selon l'horaire en vigueur : mardi, jeudi de 13 h à 15 h et mercredi soir de 17 h à 20 h. Offrir des heures supplémentaires de service quand les effectifs le permettent.	✓		
Continuer à travailler sur la création de nouveaux outils d'éducation populaire.	✓		
Continuer d'offrir des ateliers de formation jumelés aux « enquêtes ministérielles » aux citoyennes et citoyens pour que celles-ci et ceux-ci puissent se prendre en charge dans leurs démarches face à la Commission.	✓		
Maintenir une procédure de soutien aux prestataires qui désirent se représenter seuls dans le cadre du nouveau processus d'appel, dans les cas où nous estimons faibles les chances de succès au plan légal.	✓		
Continuer à offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent.	✓		
Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel et par Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire.	✓		
Débuter cette année la production d'une info-lettre mensuelle du MAC pour tenir informé les membres et allié.e.s qui se trouvent sur nos listes de contacts.	✓		
Continuer à produire le journal <i>L'INFOMAC</i> ou <i>Nos droits, nos luttes</i> (en collaboration avec le CCEM) à l'occasion une version express.	✓		
Assurer la diffusion de la nouvelle édition du guide des <i>Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses</i> .	✓		
Explorer les possibilités de traduction du guide des « Conseils pratiques » en langue anglaise.		✓	

	RÉALISÉ	EN VOIE D'ÊTRE RÉALISÉ	NON RÉALISÉ
ANALYSE, ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE :			
Rédiger des textes d'analyse dans les sections « Idées » des quotidiens.	✓		
Maintenir notre visibilité auprès de nos populations cibles.	✓		
Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services et annoncer nos activités.	✓		
Continuer à produire des analyses et à diffuser de l'information dans <i>L'INFOMAC</i> et <i>L'INFOMAC express</i> .		✓	
Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des personnes travailleuses et immigrantes.	✓		
Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des personnes assistées sociales de la région de Montréal.	✓		
Participer activement à la réalisation du plan d'action 2015-2016 du MASSE, en priorisant la lutte contre les changements au régime d'assurance-chômage.	✓		
Soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeuses et de chômeurs en région.	✓		
Poursuivre notre participation à la TROVEP de Montréal.	✓		
Continuer à soutenir la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie et participer à la réflexion sur son renouvellement.	✓		
Participer à la rédaction et la diffusion du journal La Grogne de la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie.	✓		
Organiser des soirées thématiques.	✓		
Organiser une soirée thématique spéciale dans le cadre de la Marche Mondiale des Femmes.	✓		
Maintenir les contacts avec les députés fédéraux et les tenir informés des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications.	✓		
Poursuivre notre collaboration étroite avec le Comité chômage de l'Est de Montréal et le Conseil central du Mtl métropolitain (CSN).	✓		
Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie ainsi que continuer notre implication locale, entre autres au sein du Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP).	✓		
Poursuivre le travail d'implication dans la lutte contre le règlement P-6 qui limite grandement le droit de manifester à Montréal.			✓
Poursuivre notre travail de lutte contre les mesures d'austérité.	✓		
Participer activement aux travaux du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD).	✓		
Participer au Mouvement collectif pour un transport public abordable, dans le but de revendiquer une tarification sociale des transports collectifs à Montréal.	✓		
Souligner le 45e anniversaire du MAC de Montréal, ainsi que le 75e anniversaire du régime d'assurance-chômage et le 80e anniversaire de la Marche des chômeurs	✓		

REPRÉSENTATION JURIDIQUE :			
Exiger le maintien d'un canal de communication avec Service Canada pour faciliter le règlement des litiges administratifs.	✓		
Continuer de soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de Service Canada.	✓		
Poursuivre notre travail de représentation devant le Tribunal de la sécurité sociale.	✓		
Poursuivre la mise sur pied de la banque de jurisprudence concernant les décisions rendues par le Tribunal de la sécurité sociale.	✓		
Poursuivre l'accompagnement et la représentation des ex-travailleuses et travailleurs dans le dossier Air Canada.	✓		
REPRÉSENTATION AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION :			
Poursuivre notre représentation auprès de la Commissaire aux travailleuses et aux travailleurs.	✓		
Poursuivre nos interventions auprès du Cabinet du sous-ministre adjoint (RHDC).	✓		
LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ORGANISME :			
Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place (lors de fermetures ou mises à pied).	✓		
Maintenir les sources de financement de l'organisme.	✓		
Mettre sur pied un comité pour explorer des sources alternatives de financement.	✓		
ORGANISATION INTERNE :			
Poursuivre les démarches d'acquisition du 6839, rue Drolet de concert avec les organismes membres du Centre social et communautaire de La Petite-Patrie. Et si refus de vendre de la part de la CSDM, trouver une alternative pour nous assurer d'avoir des locaux pour le MAC de Montréal.	✓		
Rester à l'affût de possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le Secrétariat l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).	✓		
Rester à l'affût des changements à la Loi sur le lobbyisme.	✓		

ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME

INTRODUCTION

Le socle sur lequel repose le travail du MAC depuis toujours est l'éducation populaire. Le but est multiple : rendre le plus autonome possible les citoyens face à une législation et une machine administrative complexe, leur faire prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls, les faire réfléchir sur le et la politique, les motivés à s'impliquer dans des actions citoyennes. Nous le répétons : encore pas mal de citoyens ont honte, se sentent coupable ou sont gênés d'être en chômage. C'est pourquoi les activités d'information que nous mettons en place (séances d'information et de formation, service téléphonique, documents d'information, journaux, réseaux sociaux, formations spécialisées, etc.) permettent de briser les préjugés, les clichés et de créer des liens entre les personnes qui vivent la dure réalité du chômage, de la peur de celui-ci et des conséquences inhérentes qui en découlent : perte d'estime, isolement, découragement, problèmes de santé et colère.

1 Le service téléphonique

Le service téléphonique est souvent le premier contact entre le MAC et la population. C'est un outil important pour non seulement aider, éclairer et informer les citoyens mais aussi pour faire connaître nos objectifs d'éducation populaire, de défense de droits et d'amélioration des conditions de vie. Nous avons reçu cette année 1794 appels.

Jumelé avec nos autres outils de communication (site Web, courrier, télécopieur et courriel) nous pouvons intervenir de façon encore beau-

coup plus efficace. Surtout à l'extérieur de Montréal, la distance étant un obstacle à la présence lors de nos séances d'information. Nous recevons fréquemment des appels de régions éloignées. Ceci dit, plusieurs personnes nous ayant contacté par téléphone prendront part à l'une de nos séances d'information.

Notre service téléphonique est aussi une banque de référence. Nous dirigeons les gens vers des organismes-ressources quand un autre problème surgit (aide sociale, CSST, normes du travail, logement, banque alimentaire, etc.).



2 Rencontres d'information

Le travail du MAC de Montréal repose en fait sur trois grands piliers : l'éducation populaire, la défense collective des droits des travailleurs et l'accompagnement individuel des chômeurs. Qui dit éducation populaire dit compréhension

et action. Pour prendre en main leur pouvoir d'agir, les personnes qui viennent nous rencontrer au MAC de Montréal doivent tout d'abord comprendre ! La séance d'information est un incontournable pour comprendre que « ce qui est, est faux », pour reprendre les termes de l'école de Francfort. Et, plus prosaïquement, pour connaître les droits et obligations de la législation. La séance hebdomadaire constitue un survol de la loi, de la structure administrative, plus des trucs, des conseils et bien entendu une introduction aux processus de révision et de contestation.

La séance d'information est donnée soit par des membres de l'équipe, des bénévoles ou des stagiaires. Rappelons que ces rencontres permettent aussi aux personnes présentes, sans emploi ou non, de sortir de leur isolement, de prendre conscience que leur situation est vécue par d'autres personnes et d'être écoutées. Ils et elles ne sont pas seuls.e.s.

Un de nos mandats est donc d'aider les gens à mieux connaître leurs droits et leurs obligations légales et leur permettre aussi de préserver leur dignité. Loin d'être simplifiée, la loi est toujours aussi complexe. Quant au Tribunal de la sécurité sociale (TSS), création des Conservateurs mais maintenu par les Libéraux, les mots nous manquent pour décrire ce monstre administratif, véritable gifle et insulte en ce qui touche à l'accessibilité à la justice. Rageant.

Nous encourageons la participation active des gens dans la défense de leurs droits et les accompagnons dans leurs démarches pour obtenir réparation ou éviter les embûches. Notre organisme facilite leur participation à la

vie communautaire; il les invite à la participation citoyenne ainsi qu'à la mobilisation. C'est pour tout ça que nous accordons tant d'importance aux rencontres collectives.

En 2015-2016, c'est plus de 172 rencontres que le MAC a animé tant dans ses locaux que dans les milieux communautaires, syndical, et étudiant.

Côté statistiques, c'est 48 % des personnes participant aux rencontres qui en sont à leur première demande de prestations. 53 % des personnes participantes sont des femmes. Les parents ou amis nous réfèrent 59% des citoyen.ne.s nous contactant. Les groupes communautaires et les syndicats 30 %, les fonctionnaires et les députés 3 %, internet 3 %, radio et télévision 2 %, par le biais de nos dépliants 1 % et par les journaux 2 %.

Côté géographique, étant un organisme communautaire de la grande région de Montréal, la grande majorité (78 %) des personnes participant à nos rencontres et ateliers d'information habitent la région de Montréal. Si nous avons toujours reçu des gens venant de la couronne entourant Montréal et ce jusqu'à St-Jérôme, depuis la réforme du processus de contestation, nous accueillons des gens de régions plus



éloignées qu'auparavant, par exemple Gatineau, les Laurentides et Lanaudière et même, exceptionnellement, un dossier d'une des provinces des Prairies.

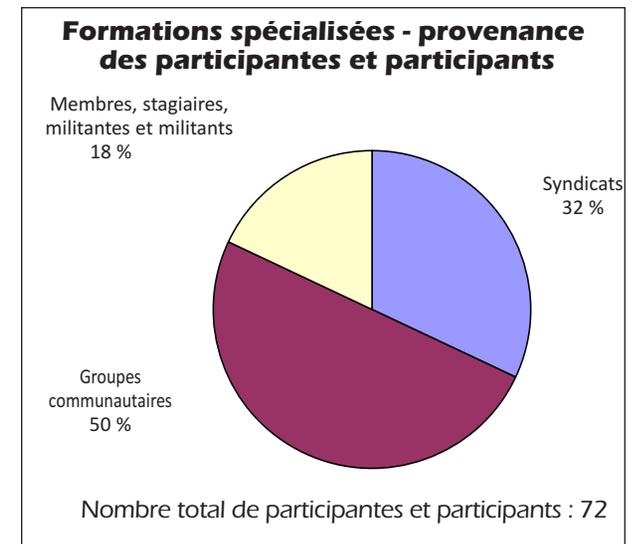
Nos fiches d'évaluation nous permettent de confirmer l'importance de ses séances et d'apporter des modifications autant quant au contenu de nos sessions que de la façon dont nous les abordons. Les commentaires et les informations recueillis sont par la suite dirigés vers les militants, stagiaires et permanents dans un souci de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des personnes participantes.

3 Service par courriel

Le service par courriel permet souvent de palier au plus urgent et aussi d'être rejoint (ou de rejoindre) des personnes habitant hors de la grande région de Montréal et des couronnes nord et sud. Couramment, un premier contact via courriel sera suivi par une participation aux rencontres collectives ou l'utilisation du service téléphonique. En effet, cela peut être très ardu et surtout très long de répondre par écrit pour ce qui concernent une des lois les plus complexes du pays. Très pratique pour faire parvenir des documents et très utiles pour les gens qui habitent loin, le service courriel bénéficie aussi de la qualité de notre site web. Les références sont à portée d'un clic de souris.

Il est très clair que dans le cadre de notre démarche d'éducation populaire, la séance d'information demeure le lieu privilégié pour informer les gens. Mais le service courriel nous permet de rejoindre des gens qui autrement ne pourraient nous rejoindre, du moins pas aussi facilement. C'est non seulement les résidents des régions du Québec qui nous sollicitent mais aussi des Maritimes et de l'Ontario.

Trois principaux groupes nous contactent par courriel : les travailleur.euse.s et chômeur.euse.s, les syndicats et les groupes communautaires (incluant des CLSC, des hôpitaux, etc.). Depuis l'élection de députés NPD et de Québec solidaire, nous recevons aussi de leur part des demandes d'aides, d'informations et de soutien.



4 Formations spécialisées sur la loi

La formation spécialisée sur la loi est une occasion supplémentaire pour le MAC de Montréal de favoriser la prise en charge et la participation citoyenne. Comme les années précédentes, nous avons donné plusieurs formations complètes d'une journée sur la loi sur l'assurance-chômage.

Ces journées sont aussi un lieu de formation pour nos militant.e.s, ainsi que pour nos stagiaires. Nous avons développé une formation

qui fait l'unanimité, tant dans le milieu syndical que communautaire. Ces rencontres nous permettent de recruter et former de nouvelles personnes pouvant intervenir dans leur propre milieu. Nous avons accueilli 72 personnes durant la dernière année. Le MAC a choisi d'avoir le plus grand nombre possible de personnes présentes à l'activité; ainsi, nous n'exigeons qu'une petite contribution, pour ne pas dire symbolique (25 \$, incluant la documentation) pour cette journée. Il n'y a pas de frais exigés pour les membres du MAC et les bénévoles. Les personnes participant à la formation deviennent par la suite des agents multiplicateurs lorsqu'ils rencontrent à leur tour des citoyens.ne.s.

5 Nos droits, nos luttes et autres publications

Au terme de cette année 2015-2016, toujours en collaboration avec nos camarades du Comité Chômage de l'Est de Montréal (CCEM), nous avons produit une nouvelle mouture de notre journal conjoint, *Nos droits, nos luttes*, tiré à 500 exemplaires.

Ce journal demeure l'un de nos principaux outils d'éducation populaire et nous permet de diffuser largement nos positions, revendications et analyses. *Nos droits, nos luttes* renseigne, informe et sensibilise les membres du MAC ainsi que les travailleuses et les travailleurs qui utilisent les services de l'organisme en rendant accessibles les enjeux qui les concernent. Il permet aussi de faire le lien avec les organisations partenaires du MAC, tant dans les milieux syndicaux que communautaires.

L'édition printemps/été 2016 a été envoyée par la poste à tous les membres du MAC dont nous n'avions pas l'adresse courriel. Une copie au format PDF est également accessible en ligne via notre site web.

Les sujets abordés par *Nos droits, nos luttes* demeurent fort variés : assurance-chômage, lutte à la pauvreté, vie associative, témoignages, contexte socio-économique, analyse critique des politiques gouvernementales, etc.

Nos droits, nos luttes a notamment servi à informer les gens des changements apportés au régime d'assurance-chômage par le nouveau gouvernement libéral, à dénoncer les difficultés et disparités de traitement subies particulièrement par les chômeuses, à démontrer à quel point le Tribunal de la sécurité sociale est une structure rigide et déshumanisée qui ne répond pas aux besoins urgents des travailleuses et travailleurs en situation de chômage et sans revenu

Sans l'ombre d'un doute, nous envisageons une nouvelle publication l'an prochain !

ANALYSE, ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE

INTRODUCTION

L'autonomie et l'indépendance sont des piliers non seulement importants mais incontournables sur lesquels repose l'action du MAC. Il va de soi que notre action politique est non partisane et s'appuie sur notre propre analyse de la situation. Notre analyse des problématiques sur lesquelles nous intervenons a notamment pour but d'amener la population visée à s'impliquer dans une démarche de transformation sociale. Ainsi, dans le cadre de nos activités, nous devons garder à l'esprit que le but premier n'est pas la défense d'un individu pris isolément mais bien une défense collective. Celle-ci devant mener à une action collective de ces individus et parfois même, de communautés plus larges. Nous incitons donc nos membres et, plus largement, la population à s'approprier les enjeux en matière de chômage pour qu'ils puissent s'engager dans des luttes et des actions collectives ayant entre autres comme but d'interpeller les dirigeants politiques et gouvernementaux sur la réalité des chômeurs.

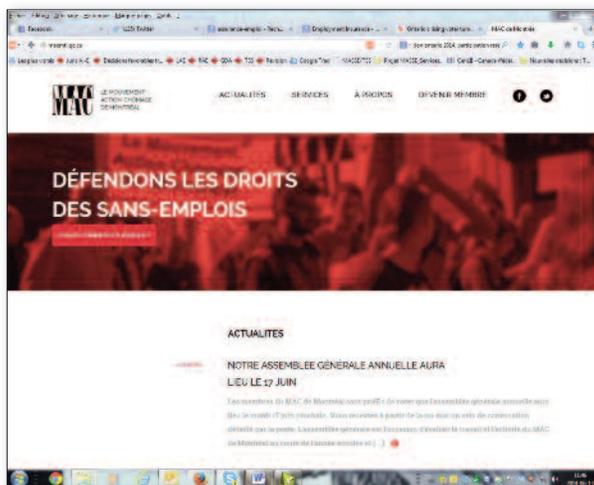
Ce travail se fait également en étroite collaboration avec nos différents partenaires, notamment dans le cadre de diverses tables de concertation. Il est en effet illusoire de croire que nous pouvons faire ce travail en vase clos sans la collaboration d'autres agents de changement social.

ANALYSE

1 Site Internet

Le site Internet du MAC continue d'être un élément important, tant au niveau de la mobilisation que de l'information. Continuellement mis à jour, le site fournit une information complète de l'activité chômage au Québec. On y retrouve nos prises de positions, nos communiqués, des informations pratiques concernant la loi, l'administration de Service Canada, des liens et bien entendu nos horaires et coordonnées. Cela constitue une mine de renseignements unique, nous le croyons humblement, en matière d'assurance-chômage au Canada. Les commentaires positifs sont nombreux et notre évaluation finale l'est tout autant.

Nous utilisons également Facebook et un compte Tweeter. Sans internet, nous ne pourrions avoir accès aux textes de loi, de règlement, ni aux guides jurisprudentiels, ni à aucun autre instrument administratif nécessaire à notre travail quotidien.



2 Revue de presse

Nous maintenons une revue de presse concernant principalement l'assurance-chômage. Beaucoup moins volumineuse qu'avant, nous nous concentrons depuis quelques années presque uniquement sur la question des sans-emploi. Quand nous avons besoin de faire une recherche sur d'autres thèmes (politique, économique ou social), la toile internet permet la plupart du temps de trouver ce que l'on a besoin pour faire le travail. La revue de presse, qu'elle soit sur papier ou sur un écran, fait partie de la mémoire, des archives d'une société. Pour mieux comprendre le présent et présager ce que sera peut-être l'avenir, sans mémoire, on a un gros problème.

3 Publications de documents d'analyse

Tel que mentionné dans les sections qui précèdent, cette année le MAC de Montréal a produit et diffusé différents documents d'analyse, soit notre prospectus *Assurance-chômage et élections* et notre journal *Nos droits, nos luttes*.

Par ailleurs, certains de nos commentaires ont été publiés dans les sections prévues à cet effet des grands quotidiens, et de façon régulière sur notre page Facebook.

ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE

1 Interventions médiatiques et publication de documents d'analyse

L'année 2015-2016 a été une période charnière en matière d'assurance-chômage. Le 22 mars dernier, le gouvernement fédéral présentait son premier budget apportant quelques modifications au régime d'assurance-chômage, mais rien de majeur pour renverser 25 ans de saccage.

Nous ne cracherons pas sur les améliorations, bien au contraire, mais il s'agit bien plus d'un rafistolage que d'un réel pas vers un régime équitable, juste et humain.

Par ailleurs, la plupart des mesures annoncées n'entreront en vigueur qu'en janvier 2017. Il est à parier que notre présence dans les médias s'intensifiera au fur et à mesure que les changements deviendront opérationnels.

La liste qui suit, non exhaustive, donne un aperçu de nos interventions dans les médias (notez que nous n'avons recensé que les articles, reportages ou émissions auxquels nous avons directement participé) :

- Entrevue sur la manifestation du 1er mai organisée par la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie, dans le cadre de l'émission Face à Face diffusée le 29 avril 2015 sur les ondes de CPAM Radio Union 1410 AM (JOSÉ)
- Entrevue sur la manifestation du 1er mai organisée par la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie, dans le cadre de l'émission Montréalité diffusée le 30 avril 2015 sur les ondes de Matv (JOSÉ)
- Article sur la victoire d'AVEOS « Les ex-employés d'Aveos obtiennent gain de causes », de Karl

Rettino-Parazelli le 18 juin 2015, Le Devoir (HANS)

- «Aveos: le MAC interpelle la Commission de l'assurance-emploi», de Pierre St-Arnaud le 18 juin 2015, La Presse (HANS)
- «Première victoire pour les anciens employés d'Aveos aux côtés du MAC», par St.phanie Maunay le 18 juin 2015, Journal métro (HANS)
- «Les ex-travailleurs d'Aveos remportent une victoire», agence QMI le 18 juin 2015, canal argent (HANS)
- «Victoire des ex-travailleurs contre Ottawa», par Olivier Bourque le 18 juin 2015, Journal de Montréal (HANS)
- «Aveos: le dossier est en appel, les délais s'allongent», agence QMI le 22 juillet 2015, canal argent (HANS)



- Entrevue avec Ariane Gagné pour le magazine Perspectives de la Confédération des syndicats nationaux à propos des impacts de la réformes de l'assurance-emploi sur les femmes. L'article est publié dans l'édition de juin 2015 (KIM)

- Entrevue avec Sarah-Maude Beauchesne pour le journal de Montréal. L'article est publié le 6 août 2015 (KIM)

- Entrevue avec la journaliste Julie Marceau de la télévision de Radio-Canada concernant l'appui de la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie au mouvement Je protège mon école publique, diffusée au Téléjournal Montréal-18h00 et Téléjournal national-22h00 le 1er septembre 2015 (JOSÉ)

- Entrevue sur les revendications du MAC de Montréal durant la campagne électorale fédérale, dans le cadre de l'émission Perspectives cubaines diffusée le 24 septembre 2015 sur les ondes de Radio Centre-Ville 102,3 FM (JOSÉ)

- Article sur les promesses des partis politiques fédéraux en campagne électorale « Assurance-emploi : La réforme n'a pas mené au désastre annoncé », de Karl Rettino-Parazelli dans l'édition du 25 septembre 2015 du Devoir (JOSÉ)

2 Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Avec ses 14 groupes membres, le MASSE est le plus important regroupement de chômeuses et chômeurs de la province. Le MAC de Montréal en fait partie depuis sa création en 1999.

Au courant de l'année 2015-2016, le MASSE a perdu deux groupes membres soit Droits et obligations des sans-emploi (DOSE) et la Corporation de défense de droits sociaux de Lotbinière (CDDS).

Dans le cas de DOSE, l'organisme a dû fermer ses portes puisqu'il a perdu sa subvention du SACAIS alors que pour CDDS Lotbinière, il s'agit d'une désaffiliation dans le but de rejoindre le Conseil national des chômeurs et chômeuses.

Toutefois, un nouveau groupe de défense des droits des chômeurs et chômeuses s'est joint au MASSE, soit le Regroupement des chômeurs et chômeuses de la région de Sorel-Tracy. L'organisme a quitté les rangs du Conseil national des chômeurs et chômeuses pour rejoindre le MASSE. Bienvenue au RCCST!

Pour le MAC, le MASSE est un lieu privilégié afin de poursuivre ses objectifs de défense collective des droits, par le biais de l'action politique non-partisane et de la mobilisation sociale. De plus, il permet au MAC d'être en contact avec d'autres groupes de défense dans divers coins de la province et de faire front commun sur les enjeux liés à l'assurance-chômage. Finalement, il assure au MAC une représentation auprès des instances politiques québécoises et canadiennes, ainsi qu'auprès des divers mouvements sociaux (étudiant, syndical, féministe, populaire et communautaire).

Le 31 août 2015, la coordonnatrice du MASSE ainsi que deux membres du comité de coordination (dont le MAC) se sont rendus à Trois-Rivières afin d'y rencontrer Robert Aubin le porte-parole francophone en matière d'assurance-emploi. Ce fut l'occasion de présenter les nouvelles revendications du MASSE et d'insister sur les améliorations pressantes devant être apportées au régime d'assurance-emploi. Ce fut également l'occasion de questionner le représentant du NPD sur les engagements de son parti en matière d'assurance-emploi. Bien qu'aucune réponse concrète ne fut obtenue, cette rencontre a néanmoins permis minimalement de souligner l'importance d'annuler la réforme conservatrice en entier et pas seulement ce qui concerne la définition d'emploi

convenable ou de combler le trou noir par un retour des cinq semaines supplémentaires.

Dans le cadre de la campagne électorale, le MASSE a cherché à informer les citoyen.ne.s sur les conséquences de la réforme de l'assurance-emploi mise en œuvre par le gouvernement de Stephen Harper.

Le MASSE a participé activement à la campagne *Cher Stephen, c'est fini* initiée par la coalition Pas de démocratie sans voix. Cette campagne consistait en la production et la diffusion de lettres adressées au Premier ministre Stephen Harper dénonçant les actions et politiques que son gouvernement a mis en œuvre.

Lors de l'Assemblée générale annuelle du MASSE en mai 2015, les membres ont convenu que le thème de la Semaine nationale des chômeurs et chômeuses serait le 75^e anniversaire du régime d'assurance-chômage et le 80^e anniversaire de la Marche des chômeurs ayant mené à l'adoption de la Loi sur l'assurance-chômage de 1940. À cette occasion les membres du MASSE ont mandaté le comité de mobilisation à déterminer et organiser les activités entourant ces anniversaires. Ceux-ci ont donc convenu de produire une brochure retraçant l'historique de la création du régime de protection des chômeurs et chômeuses canadien.ne.s. et d'organiser un cocktail commémoratif. Des exemplaires de la brochure ont été distribués aux membres du MASSE ainsi qu'aux participant.e.s au cocktail commémoratif du 26 octobre 2015.

Compte tenu de son expertise et des ressources dont il dispose, le MAC a un rôle important à jouer pour soutenir et renforcer notre regroupement national. Un membre de l'équipe de travail (Kim Bouchard) siège donc au comité de coordination du MASSE ainsi qu'à son comité de mobilisation, ce qui lui permet



Laurianne participant activement à une rencontre organisée par la TROVEP au Centre St-Pierre

d'épauler l'unique employée du regroupement, qui a continué cette année à abattre un boulot exceptionnel et qui fait en sorte que le MASSE est un interlocuteur crédible et incontournable, à tous les niveaux. Le MAC de Montréal compte poursuivre son implication pour faire en sorte que le MASSE continue sur sa lancée et que la lutte pour un régime d'assurance-chômage juste et universel progresse.

3 Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire

La Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal est un regroupement régional intersectoriel de groupes populaires et communautaires autonomes impliqués dans la défense des droits sociaux. Au sein de la TROVEP de Montréal, on retrouve certains groupes membres dont la mission première est la défense collective des droits, mais également d'autres groupes qui trouvent essentiel de soutenir ou de participer à des luttes pour la défense des droits sociaux dans une perspective de solidarité et d'éducation populaire autonome.

Tout comme le MASSE, mais sur des enjeux plus larges et à l'échelle régionale, la TROVEP

est pour le MAC un lieu privilégié afin de poursuivre ses objectifs de défense collective des droits par l'entremise de l'action politique non-partisane et de la mobilisation sociale. Elle permet au MAC d'être en contact avec d'autres groupes populaires et communautaires de Montréal, ce qui est nécessaire afin de faire front commun sur des enjeux régionaux et municipaux, de même que sur ceux qui concernent l'éducation populaire autonome et la défense col-

lective des droits sociaux. Finalement, la TROVEP permet au MAC d'avoir une représentation auprès des instances politiques montréalaises et municipales, de même que des directions régionales des divers mouvements sociaux (étudiant, féministe, syndical, populaire et communautaire, etc.).

Au cours de l'année qui se termine, la TROVEP est intervenue sur de nombreux fronts et a continué à susciter la réflexion parmi ses groupes membres sur la conjoncture politique et sociale. Elle a poursuivi son implication avec le Mouvement pour un transport public abordable, qui lutte pour l'accessibilité au transport en commun.

Pour l'année qui vient, la TROVEP poursuivra l'analyse des politiques néolibérales qui accélèrent la détérioration des conditions de vie des populations défavorisées. Elle poursuivra également son implication dans le champ de la reconnaissance de l'action communautaire autonome et au financement des organisations qui la portent. Par ailleurs, la TROVEP a instauré un comité de suivi en défense collective des droits à Montréal (auquel le MAC est parti). Il s'agit d'un mécanisme de concertation entre les groupes en DCD pour favoriser une meilleure solidarité dans les mobilisations.

La TROVEP joue également un rôle important pour relayer les activités de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.



La coalition contre la pauvreté, qui regroupe six organismes de la Petite-Patrie, s'est jointe à la manifestation nationale du mouvement communautaire pour dénoncer les mesures d'austérité du gouvernement Couillard, le 3 novembre 2015.

4 Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie

Cette année, les membres de la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie ont été particulièrement actifs. En effet, dès le début avril 2015 sur une nouvelle édition du journal La Grogne a été produite et diffusée à 25 000 exemplaires à la très grande majorité des portes du quartier (l'équipe de la permanence du Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie et plusieurs bénévoles ont aidé à la distribution de la Grogne). De plus, la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie a réalisé la plus grande mobilisation de quartier depuis plusieurs années en réunissant plus de 700 personnes lors de la manifestation du 1er mai 2015 dans La Petite-Patrie. Un exploit de mobilisation qu'il convient de souligner grandement!

Dans le but de continuer sur la même lancée la

Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie a convié les organismes du quartier à un avant-midi de réflexion le 3 novembre 2015. Il en est ressorti que pour continuer le travail de mobilisation, la Coalition devait mettre l'accent sur deux campagnes en parallèles. C'est deux campagnes seront réalisées en 2016-2017. La première campagne consiste en un plan de visibilité des organismes communautaires du quartier et la deuxième portera sur une caravane d'éducation populaire contre l'austérité. Bref, les membres de la Coalition auront encore beaucoup de travail en 2016-2017.

Rappelons tout de même que l'ensemble des actions de la Coalition depuis la fin 2014 et qui se continueront en 2016-2017 proviennent de la journée de réflexion du 17 novembre 2014. En effet, à cette occasion les membres de la Coalition avait convoqué les organismes communautaires du quartier pour discuter à la fois du financement des groupes et des services aux citoyennes et citoyens.

Suite à cette journée de réflexion la Coalition a fait trois constats :

- 1- il manque une ressource en défense des droits sociaux pour les personnes prestataires de l'aide sociale;
- 2- il faut continuer de mobiliser solidairement les groupes du quartier;
- 3- il faut travailler collectivement à l'éducation populaire dans le quartier.

Cette implication dans Centre-Nord est essentielle pour le MAC, d'autant plus que les modifications dans la composition sociale de La Petite-Patrie pourraient avoir un impact majeur autant sur la façon de mener la lutte à la pauvreté dans l'arrondissement que sur le besoin de synergie et de solidarité entre les différentes organisations intervenant auprès des personnes à faible revenu.

5 Front de défense des non-syndiqués

Le MAC poursuit son implication au FDNS. Nous avons encore une fois cette année participé à quatre rencontres du Front. Il est toujours important d'en faire partie puisque cela nous permet de demeurer au courant des luttes des non-syndiqués et de se solidariser avec ceux-ci. Les rencontres du FDNS permettent également d'obtenir beaucoup d'information sur une quantité importante de dossiers.

6 Appuis

Voici une liste des appuis que le MAC de Montréal a donnés à divers organismes et campagnes au cours de l'année 2015-2016 :

- 27 août 2015 : Lettre envoyée à la Ministre Lise Thériault, ministre de la sécurité publique, pour faire part de nos attentes en ce qui concerne la projet de règlement sur le déroulement des enquêtes dont est chargé le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI).
- 16 septembre 2015 : Appui à la lettre « Aide sociale : le Ministre Hamad fait fausse route » initiée par le Front commun des personnes assistées sociale et la Ligue des droits et libertés.
- 2 décembre 2015 : Lettre envoyée au Ministre Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des enfants et du développement social, pour presser son gouvernement à agir maintenant pour prévenir et réduire l'itinérance.
- 13 janvier 2016 : Déclaration d'appui contre le projet de loi 70 à l'initiative de la Coalition Objectif dignité.

- 12 février 2016 : Appui de l'appel du Syndicat international des travailleuses et travailleurs pour un salaire minimum de 15\$ de l'heure, 5 semaines de vacances et de 7 jours de maladie payés par année.
- 22 mars 2016 : Appui à la campagne Assez d'être mal-logés du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)
- 30 mars 2016 : Appui à la Coalition objectif dignité contre le projet de loi 70 à l'aide sociale



- 30 mars 2016 : Appui à l'organisme Au bas de l'échelle pour leur soirée bénéfice

7 Manifestations, actions et représentations

Liste des manifestations, actions et activités auxquelles le MAC de Montréal a officiellement participé au cours de l'année 2015-2016 :

- 2 avril 2015 : Participation à la Manifestation nationale « Nos acquis valent plus que leur profit! » de l'ASSÉ
- 8 avril 2015 : Participation à l'assemblée de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics en vue de la mobilisation de la grève sociale du 1er mai 2015
- 14 avril 2015 : Participation au salon Visez droit, organisé par le Barreau du Québec

- 16 avril 2015 : Présentation sur le droit à l'assurance-chômage devant une vingtaine de participant.e.s de l'entreprise d'insertion en emploi Resto-Plateau

- 20 avril 2015 : Présentation sur le droit à l'assurance-chômage devant une vingtaine de participant.e.s de l'entreprise d'insertion en emploi La Part du Chef

- 22 avril 2015 : Animation d'un atelier sur les préjugés envers les chômeurs avec Marie-Hélène Arruda du MASSE et Denis Poudrier du MCCE dans le cadre des journées ENSEMBLE, Autrement ! consacrées à la lutte aux préjugés envers les

personnes en situation de pauvreté, organisée par le Collectif un Québec sans pauvreté

- 22 avril 2015 : Participation au lancement du livre sur les normes du travail par l'organisme Lettres en main

- 24 avril 2015 : Participation à une manifestation en solidarité envers toutes les personnes qui fabriquent, cousent et vendent nos vêtements dans des conditions inacceptables, et ce, au Bangladesh et ailleurs dans le monde,



12 février 2016, Kim Bouchard du MAC de Montréal lors du Forum 15-7-5, organisé par la IWW

organisée par la Marche mondiale des femmes

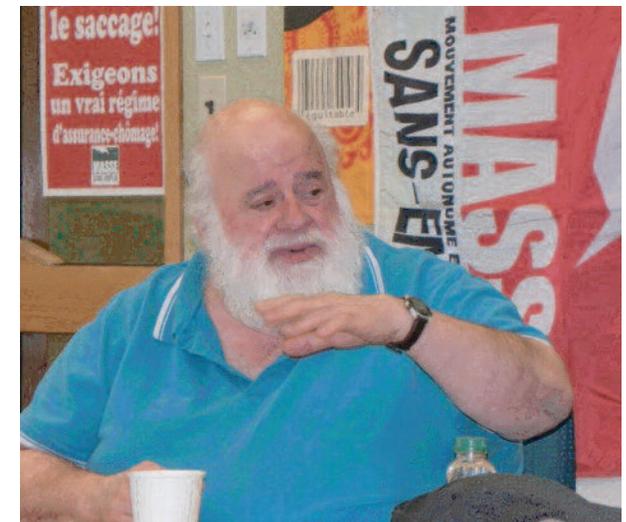
- 1er mai 2015 : Occupation au siège social de la Banque Nationale, participation à la manifestation organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics à l'occasion de la journée internationale des travailleurs et travailleuses
- 1er mai 2015 : Participation à la zone de grève et au bbq organisé par la IWW
- 1er mai 2015 : Organisation, participation et prise de parole lors de la manifestation du 1er mai organisée par la Coalition contre la pauvreté de La Patite-Patrie où plus de 800 personnes étaient présentes
- 7 mai 2015 : Participation à la manif-action pour la semaine des personnes assistées sociales organisée par l'OPDS-RM
- 12 mai 2015 : Présentation sur l'assurance-chômage devant près de 75 enseignant.e.s à statut précaire du Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de l'Île de Montréal
- 21-22 mai 2015 : Participation à la manifesta-

tion nationale de lancement du Camp pour le droit au logement, organisée par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Malheureusement, nous n'avons pas présenté notre atelier sur les luttes des chômeuses et chômeurs

- 27 mai 2015 : Présentation sur l'assurance-chômage devant une centaine d'enseignant.e.s à statut précaire de l'Alliance des professeurs de Montréal
- 28-29 mai 2015 : Participation à l'assemblée générale annuelle du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) à Alma
- 4 juin 2015 : Participation à l'assemblée générale de la TROVEP de Montréal
- 6 juin 2015 : Présentation d'un atelier sur les droits des chômeurs et chômeuses au Centre des travailleurs et travailleuses immigrants
- 8 juin 2015 : Participation à l'assemblée générale annuelle du Comité chômage de l'est de Montréal (CEEM)
- 16 juin 2015 : Participation à la soirée « Le droit de manifester, un droit menacé? » organisée par le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
- 31 août 2015 : Rencontre avec le MASSE du porte-parole néodémocrate en matière d'assurance-emploi, Robert Aubin
- 1er septembre 2015 : Participation à la manifestation du mouvement Je protège mon école publique et appui de la part de la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie
- 7 septembre 2015 : Présentation sur l'assurance-chômage et les perspectives de luttes à la journée Faites la lutte : Vers un automne chaud

organisée par la IWW

- 7 septembre 2015 : Participation à la grande manifestation qui a suivi la journée *Faites la lutte : Vers un automne chaud* organisée par la IWW
- 18 septembre 2015 : Manifestation pour la reconnaissance et le financement des organismes de défenses collectives des droits et dépôt de la pétition, organisée par le Mépacq et le RO-DCD
- 18 septembre 2015 : Participation à la rencontre nationale des groupes de défense collective des droits
- 24 septembre 2015 : Participation au rassemblement unitaire contre les politiques conservatrices et néolibérales « Changeons de cap ! », organisé par le FRAPRU, la FFQ, la FYQ, la CSN, le MASSE, l'AFPC-Québec, Alternatives et



Avec Pierre Fontaine lors de la soirée « De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi : histoire, réformes et promesses! » organisée par le comité droit au travail du Conseil Central du Montréal Métropolitain-CSN

350.org

- 27 septembre 2015 : Participation en tant qu'invité spécial au congrès Pan-Canadien du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie (STTBCTM)
- 28 septembre 2015 : Conférence «l'assurance-chômage de la marche des chômeurs à la réforme Harper» devant les délégué.e.s du congrès du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie (STTBCTM)
- 1er octobre 2015 : Être de l'organisation du débat électoral des candidat.e.s à l'élection fédérale dans la circonscription de Rosemont-Patite-Patrie, à l'instigation de la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie
- 2 octobre 2015 : Présentation sur le droit à l'assurance-chômage devant une vingtaine de participant.e.s du Carrefour Jeunesse Emploi Saint-Léonard
- 7 octobre 2015 : Participation à la journée de réflexion « Quelles luttes mener pour sortir les travailleuses et les travailleurs de la pauvreté au Québec ? », organisée par le Front de défense des non-syndiqués
- 8 octobre 2015 : Participation et prise de parole lors de l'assemblée générale de la Corporation de développement communautaire de Villeray pour tisser les solidarités contre l'austérité entre les quartiers limitrophes de La Petite-Patrie
- 2 novembre 2015 : Participation à la Commission populaire pour l'ACA et son OFF-Commission, organisée par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome

- 3 novembre 2015 : Participation à un avant-midi de réflexion sur l'action communautaire autonome et dîner communautaire, organisé par la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie. Participation à la Manifestation « Le communautaire, on n'a pas les moyens de s'en passer ! »
- 4 novembre 2015 : Animation d'un atelier « Femmes et Chômage » au Centre d'éducation et d'action des femmes
- 7 novembre 2015 : Organisation du colloque par l'intermédiaire du comité sur l'accès à la justice de l'Association des juristes progressistes « L'accès à la justice, quelle justice ? »
- 9 novembre 2015 : Animation d'un atelier d'éducation populaire dans le cadre d'une journée d'inscription au Magasin-Partage de Noël de La Petite-Patrie
- 11 novembre 2015 : Présentation sur le droit à l'assurance-chômage devant une vingtaine de participant.e.s de l'entreprise d'insertion La Part du Chef
- 13 novembre 2015 : Participation au colloque « Précarité, mobilisations et résistances : la réponse syndicale au Québec et en Ontario », organisé par le PRACTA, Pôle de recherches sur l'action collective et le travail atypique
- 13 novembre 2015 : Participation au Rendez-vous interculturel de Villeray, organisé par le Project interculturel de Villeray
- 18 novembre 2015 : Participation à l'assemblée générale du Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie
- 18 novembre 2015 : Animation d'un atelier d'éducation populaire dans le cadre d'une journée d'inscription au Magasin-Partage de

Noël de La Petite-Patrie

- 20 novembre 2015 : Participation à la manifestation en soutien à l'école publique dans le cadre de l'interpellation du ministre François Blais
- 24 novembre 2015 : Présentation sur le droit à l'assurance-chômage devant une vingtaine de participant.e.s de l'entreprise d'insertion Resto-Plateau
- 26 novembre 2015 : Présentation sur le droit à l'assurance-chômage devant une vingtaine de participant.e.s de l'organisme en employabilité Opération placement jeunesse
- 27 novembre 2015 : Participation au colloque sur « Le projet de transparence de l'État : prétexte pour plus de contrôle et moins de démocratie », organisé par la Ligue des droits et libertés
- 27 novembre 2015 : Participation au déjeuner des hommes pour l'élimination de la violence envers les femmes, organisé par la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
- 1er décembre 2015 : Présentation sur l'assurance-chômage devant une trentaine d'étudiant.e.s en technique de travail social du Cégep du Vieux-Montréal
- 3 décembre 2015 : Présentation sur l'assurance-chômage devant une trentaine d'étudiant.e.s en technique de travail social du Cégep du Vieux-Montréal
- 7 décembre 2015 : Présentation sur l'assurance-chômage devant une trentaine d'étudiant.e.s en technique de travail social du Cégep du Vieux-Montréal

- 18 décembre 2015 : Accompagnement et organisation du Magasin-Partage de Noël de La Petite-Patrie
- 12 janvier 2016 : Présentation sur le droit à l'assurance-chômage devant une vingtaine de participant.e.s de l'entreprise d'insertion Resto-Plateau
- 21 janvier 2016 : Rencontre avec la FTQ-Construction en lien avec le Centre social et communautaire de La Petite-Patrie
- 27 janvier 2016 : Manifestation de la Coalition Objectif Dignité contre le projet de loi 70 à l'aide sociale
- 28 janvier 2016 : Participation à l'assemblée générale du Mouvement collectif pour un transport public abordable
- 29 janvier 2016 : Rencontre avec la députée de Gouin, Françoise David, pour évaluer les possibilités d'accompagner les personnes assistées sociales de La Petite-Patrie dans leurs démarches de révisions administratives
- 10 février 2016 : Participation à la manifestation de la Coalition Objectif Dignité devant le Centre local d'emploi Ville-Marie
- 12 février 2016 : Présentation sur « les femmes et la précarité » au Forum 15-7-5, organisé par la IWW
- 22 février 2016 : Participation à la manifestation «Budget 2016 : C'est maintenant à eux de payer !», organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics

- 3 mars 2016 : Présentation sur «femmes et assurance-emploi» pour la soirée «De l'assurance-chômage à l'assurance-emploi : histoire, réformes et promesses!» organisée par le comité droit au travail du Conseil Central du Montréal Métropolitain-CSN
- 11 mars 2016 : Participation au Comité d'accueil de Philippe Couillard pour le financement du communautaire
- 21 mars 2016 : Participation à la manifestation contre le PL-70 « Blais : Tes coupures, aux ordures! L'aide sociale c'est déjà trop bas, ça se coupe pas!», organisé par la Coalition Objectif Dignité

- 24 mars 2016 : Formation «Le fonctionnement et les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi», présentée devant une douzaine de membres de la Fédération Interprofessionnelle de la santé du Québec, à Québec
- 24 mars 2016 : Prise de parole, « Le MAC de Montréal solidaire des locataires » lors de la conférence de presse du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)
- 25 mars 2016 : Invité au 5 à 7 du Comité Droit- Justice sociale des étudiant.e.s en droit de l'UQAM



Laurianne lors de la manifestation contre le PL-70 du 21 mars 2016 « Blais : Tes coupures, aux ordures! L'aide sociale c'est déjà trop bas, ça se coupe pas!»

REPRÉSENTATION

INTRODUCTION

Les activités de représentation du MAC de Montréal s'articulent autour de deux axes. Un des ces axes est celui de la représentation auprès de l'appareil gouvernemental lui-même. Nous avons comme objectif de sensibiliser l'administration publique responsable de l'assurance-chômage aux réalités que vivent les sans-emplois. Le second axe réfère plutôt à la représentation auprès d'instances judiciaires et de tribunaux administratifs.



(Photo Confédération des syndicats nationaux)

AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION

Service Canada

Le projet pilote mis sur pied par Services Canada relativement à l'unité des demandes régionales (UDR) a heureusement permis encore cette année de garder un contact essentiel avec l'appareil pour limiter les dégâts des coupures de postes et le manque important de service offert aux citoyens et citoyennes.

Pour ce qui est du nouveau processus de révision administrative, la nouvelle façon de procéder n'est pas idéale. Puisque nous devons maintenant effectuer une demande d'accès à l'information formelle pour obtenir des documents que nous obtenions rapidement et informellement auparavant, les délais de traitement des révisions sont de plus en plus longs. Heureusement, la bonne volonté et le désir de faire marcher «la machine» manifestés par certaines personnes permet de limiter les impacts négatifs, jusqu'à un certain point. Nous continuons d'entretenir nos contacts avec ces personnes pour améliorer les processus.

JURIDIQUE

1 Enquêtes ministérielles (E.M.)

Sous le parapluie de ce que l'on nomme enquêtes ministérielles, on retrouve trois choses : contactez la Commission dans le cadre d'un dossier d'un prestataire; ouvrir un dossier pour faire un suivi, comme par exemple dans le cadre d'une aide ponctuelle (préparez un départ volontaire); faire une recherche juridique ou administrative pour un citoyen ou un organisme (ex. un syndicat).

L'entité administrative que l'on a réussi à conserver pour répondre à nos questions se nomme UDR. Unité des demandes régionales. Et nous avons bénéficié d'un solide coup de main de la part de hauts fonctionnaires pour conserver un contact direct avec la Commission. Cependant, ces agents n'ont pas la même latitude ou le même pouvoir que leurs ancêtres, les ALP. Ils ne peuvent intervenir directement dans un dossier. Il y a bien sur quelques exceptions mais la règle c'est de donner l'état des lieux du dossier. Rien de plus. On retrouve ici le modèle étatique préféré des Conservateurs. L'État Harper, c'est le minimum de contact et d'aide à l'endroit de la population.

Nous avons ouvert 120 dossiers cette année.

2 Contestations de décisions

Révisions administratives et appel au Tribunal de la sécurité sociale :

Nous avons ouverts 138 dossiers en vertu de la nouvelle procédure de révision/appeal instaurée depuis avril 2013. À titre de comparaison, nous en avons ouvert 95 l'année précédente, c'est une augmentation de plus de 45%. Le taux de réussite en matière de révision est encore très élevé (78%). Pour ce qui est du taux de réussite à la Division générale du TSS, celui-ci est de 66,67%. Un des problèmes importants se situe toujours au niveau des délais. Le délai moyen entre le dépôt de l'appel et l'audition est toujours de plus de cinq mois! Même chose que l'année dernière. De surcroît, les délais peuvent varier énormément; soit entre 2 et 8 mois. Encore une fois, les mêmes délais que l'an dernier. N'oublions pas qu'à ces délais nous devons rajouter un autre mois minimum pour la demande de révision à la Commission. Le délai de réception de la décision du TSS est également problématique : entre 1 semaine et 2 mois, légèrement mieux que l'année passée.

Au final, le temps entre la décision négative initiale de la Commission et l'obtention d'un jugement du tribunal est passé de 8 mois à 7 mois alors qu'il était de moins de deux mois avec l'ancien processus!

3 Dossier Air Canada / Aveos

Nous avons finalement plaidé ce dossier devant la division générale du TSS en janvier et février 2015 (près de deux ans après le dépôt des avis d'appel). Nous avons dû préparer l'argumentation et les documents pour les auditions devant le TSS qui ont finalement eu lieu en janvier et février 2015 à Montréal et dans plusieurs autres villes canadiennes. Une somme de travail titanesque face aux nombreux Goliaths de Services Canada!

La Commission était représentée par plusieurs avocates et plusieurs aviseurs techniques lors des auditions devant le membre du tribunal, Me Dominique Bellemare. Le résultat en valait la chandelle : nous avons obtenu gain de cause!

Le tribunal, qui avait entendu une quantité appréciable d'arguments venant de plusieurs travailleurs, d'avocats et de groupes de défenses des chômeurs, a statué en faveur des travailleurs sur la base de l'argumentation que nous avons soumise.

Outre le travail sur le plan juridique, nous avons encore une fois cette année consacré beaucoup de temps et d'énergie sur la transmission d'information aux appelants et à entretenir notre excellent système de gestion de dossiers pour mener à bien cette entreprise. Au total, c'est encore plus de 600 heures qui ont été consacrées à ce dossier sur le plan juridique et clérical.

Sans surprise, la Commission a décidé de porter cette décision en appel. Nous en reparlerons donc dans le rapport d'activité de l'année prochaine... et probablement dans celui qui suivra!



SITUATION FINANCIÈRE

Tout d'abord, nous tenons à souligner la générosité des membres, des organisations syndicales et des communautés religieuses qui ont exprimé de façon concrète leur solidarité avec les missions de notre organisme!

Néanmoins, sans minimiser cette solidarité concrète il faut souligner que près de 80% de notre financement provient de deux grandes sources : Centraide et le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Bien évidemment, nous tenons à remercier grandement ces deux organisations pour leur support maintes fois répété! Toutefois, le financement provenant de ces deux sources n'augmente pas, alors que les dépenses augmentent. Ce qui explique le déficit de cette année. Pour que la situation ne se reproduise pas en 2016-2017 il sera essentiel de suivre de près les dépenses du MAC de Montréal tout en cherchant d'autres sources de financement à court, moyen et long terme.

Le MAC de Montréal continuera à suivre avec attention l'évolution du dossier financement en 2016-2017. Un comité financement devra travailler sur cette question et ce en parallèle du dossier de la reconnaissance par le gouvernement du Québec de l'action communautaire autonome (dans la foulée des discussions sur le renouvellement du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire).

Dossier du Centre social et communautaire de La Petite-Patrie

Le dossier de la bâtisse où se trouvent les locaux du MAC de Montréal a encore été un des plus compliqué cette année (et ce n'est pas fini !) En effet, le coût du loyer est celui qui est le plus difficile à contrôler avec une augmentation au rythme de 10 % par année. La particularité cette année provient du fait que la CSDM a essayé d'augmenter notre superficie locative de 25% faisant ainsi exploser complètement le coût de notre loyer. Que de temps perdu à essayer à régler un dossier si simple! Les organismes membres du Centre social et communautaire de La Petite-Patrie (CSCPP) redouble donc d'ardeur pour boucler le montage financier permettant l'achat du 6839, rue Drolet le plus rapidement possible pour ne plus avoir à subir d'autres tracasseries de ce genre (elles tendent malheureusement à se multiplier!)

Malgré tous les défis que cela peut poser, l'option de devenir propriétaire collectivement de l'édifice ouvre des perspectives intéressantes en termes de complémentarité de services et d'enracinement dans la communauté de La Petite-Patrie.

PROPOSITION DE PLAN D'ACTION 2016-2017

1 Organisation interne

- Poursuivre le travail du comité de mobilisation et s'assurer de son fonctionnement toute l'année.
- Maintenir l'accueil de stagiaires en droit et en technique de travail social.
- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC.
- Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC dans d'autres domaines de la défense des droits (CSST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.).
- Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de Centraide et du SACAIS.
- S'assurer de maintenir quatre postes d'employés permanents.

2 Éducation populaire autonome

- Continuer d'offrir les rencontres d'information auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivants, sans-emplois, travailleuses et travailleurs, organisations populaires et syndicales et institutions d'enseignement.
- Offrir le service téléphonique selon l'horaire en vigueur : mardi, jeudi de 13 h à 15 h et mercredi soir de 17 h à 20 h. Offrir des heures supplémentaires de service quand les effectifs le permettent.
- Continuer à travailler sur la création de nouveaux outils d'éducation populaire.
- Continuer d'offrir des ateliers de formation jumelés aux « enquêtes ministérielles » aux citoyennes et citoyens pour que celles-ci et ceux-ci puissent se prendre en charge dans leurs démarches face à la Commission.
- Maintenir une procédure de soutien aux prestataires qui désirent se représenter seuls dans le cadre du nouveau processus d'appel, dans les cas où nous estimons faibles les chances de succès au plan légal.

- Continuer à offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent.
- Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel, Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire.
- Continuer à produire et diffuser le journal Nos droits nos luttes en collaboration avec le Comité chômage de l'est de Montréal.
- Assurer la diffusion du guide des Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses et en préparer une nouvelle édition suite aux changements législatifs annoncés dans le budget du 22 mars 2016.
- Explorer les possibilités de trouver des sources de financement pour traduire en partie ou en totalité le guide des Conseils pratiques en langue anglaise.

3 Analyse, action politique et mobilisation sociale

- Rédiger des textes d'analyse dans les sections « Idées » des quotidiens.
- Réfléchir et mettre en place un nouveau plan d'action et de communication pour promouvoir les actions et services du MAC de Montréal.
- Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services et annoncer nos activités.
- Continuer à produire des analyses et à les diffuser.
- Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des personnes travailleuses et immigrantes.
- Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des personnes assistées sociales de la région de Montréal.
- Participer activement à la réalisation du plan d'action 2016-2017 du MASSE.
- Soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeuses et de chômeurs en région.

- Poursuivre notre participation à la TROVEP de Montréal.
- Continuer à soutenir la Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie, entre autres dans sa mission d'éducation populaire, et y participer activement.
- Mandater le comité de mobilisation afin d'organiser des soirées thématiques.
- Entamer une campagne dans le but de faire avancer les revendications spécifiques « Femmes et assurance-chômage » en cette année où le gouvernement fédéral va tenter de se faire élire à la Commission de la condition de la femme de l'ONU.
- Maintenir les contacts avec les députés fédéraux et les tenir informés des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications.
- Poursuivre notre collaboration étroite avec le Comité chômage de l'Est de Montréal et le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN).
- Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie ainsi que continuer notre implication locale, entre autre, au sein du Regroupement des Tables de Concertation de La Petite-Patrie (RTCPP).
- Poursuivre notre travail de lutte contre les mesures d'austérité.
- Participer activement aux travaux du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD).
- Participer au Mouvement collectif pour un transport public abordable, dans le but de revendiquer une tarification sociale des transports collectifs de Montréal.
- Dans le cadre des célébrations du 375e anniversaire de la fondation de la ville de Montréal, souligner et commémorer l'apport des chômeurs affectés aux différents camps de travail dans le développement de la ville et de son patrimoine.

4 Représentation juridique

- Exiger le maintien d'un canal de communication avec Service Canada pour faciliter le règlement des litiges administratifs.
- Continuer à soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de Service Canada.

- Poursuivre notre travail de représentation devant le Tribunal de la sécurité sociale.
- Poursuivre l'accompagnement et la représentation des ex-travailleuses et travailleurs dans le dossier Air Canada.

5 Représentation auprès de l'administration

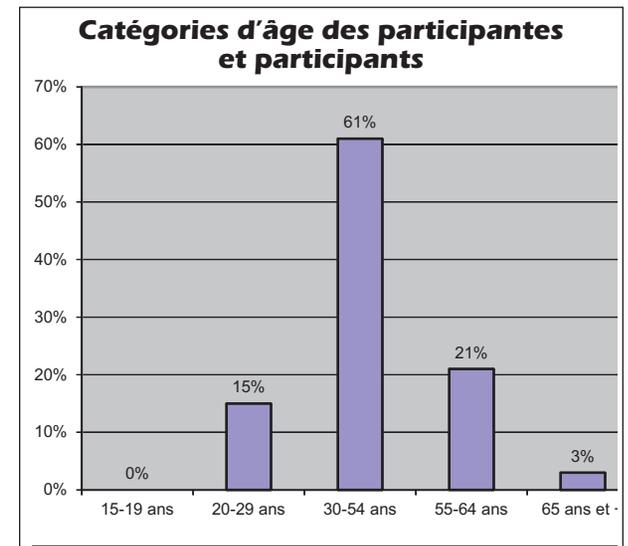
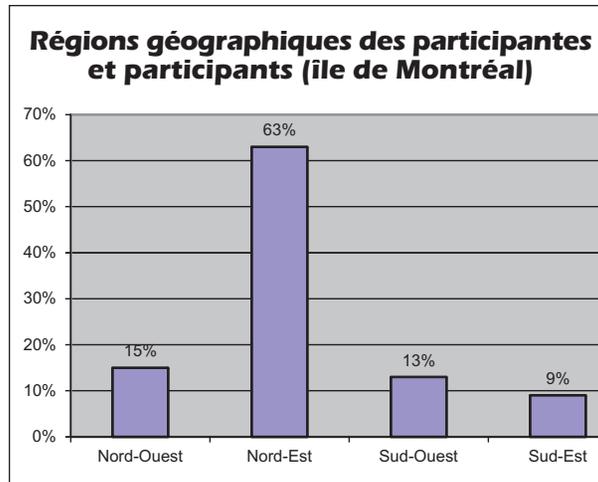
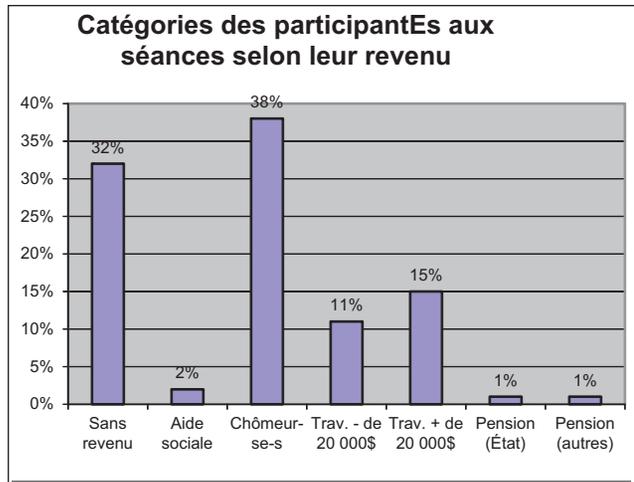
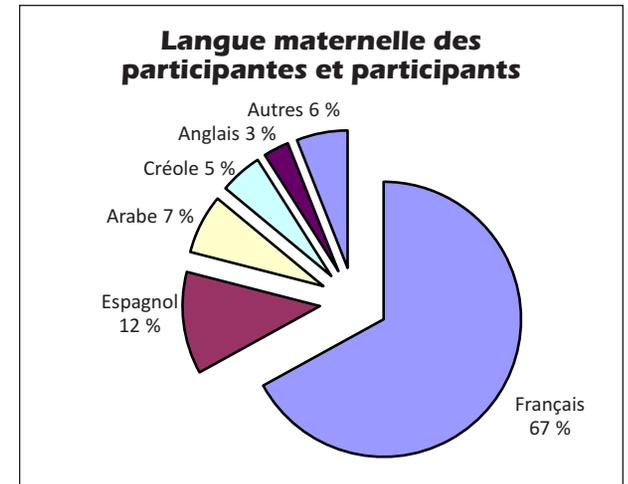
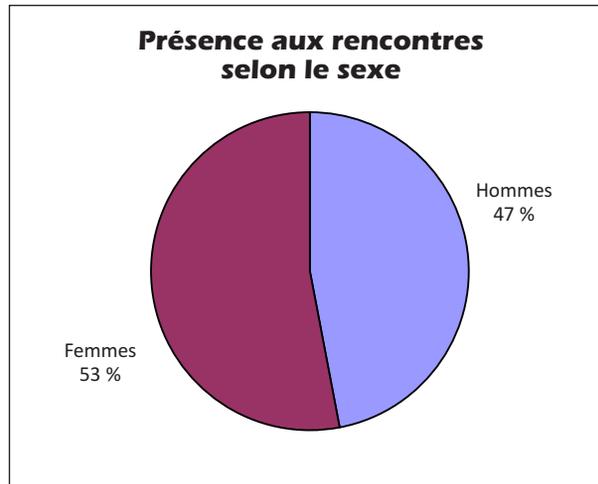
- Poursuivre notre représentation auprès de la Commissaire aux travailleuses et aux travailleurs.
- Poursuivre nos interventions auprès du Cabinet du sous-ministre adjoint (Emploi et Développement de la Main-D'œuvre et du Travail).

6 La situation financière de l'organisme

- Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place (lors de fermetures ou mises à pied) et mettre en place un plan de publicisation de ce service.
- Maintenir les sources de financement de l'organisme et développer un plan de recherche de financement.
- Continuer le travail du comité pour explorer des sources alternatives de financement.
- Poursuivre les démarches d'acquisition du 6839, rue Drolet de concert avec les organismes membres du Centre social et communautaire de La Petite-Patrie. Et si refus de vendre de la part de la CSDM, trouver une alternative pour nous assurer d'avoir des locaux pour le MAC de Montréal.
- Rester à l'affût de possible changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).
- Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits.
- Rester à l'affût des changements à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*.

ANNEXE 1 : TABLEAUX STATISTIQUES - RENCONTRES

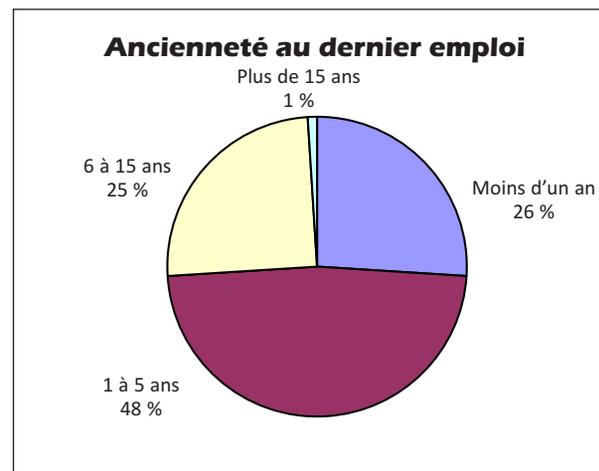
	Nombre de rencontres	Nombre de personnes
Au MAC	145	1041
Groupes communautaires	14	637
Syndicats	10	886
Cégeps et universités	3	120
Total	172	2 684



ANNEXE 1 : TABLEAUX STATISTIQUES - RENCONTRES (SUITE)

Profil professionnel des participantes et participants (500 répondantes)

Construction et secteur industriel	13 %
Secteurs communautaire et culturel	13 %
Commis, vente, caisse	13 %
Éducation et petite enfance	11 %
Hôtellerie, tourisme et restauration	11 %
Fonction publique	9 %
Secrétariat, marketing, services bancaires et administration	9 %
Santé	8 %
Télécommunications	4 %
Informatique	4 %
Services professionnels et immobiliers	2 %
Services (autres)	2 %
Autres	1 %



ANNEXE 2 : TABLEAUX STATISTIQUES - REPRÉSENTATION

Type de dossiers

Nature du dossier	Nombre de dossiers	
	Nombre	Pourcentage
Départ volontaire	51	36,7 %
Inconduite	32	23,0 %
Disponibilité	13	10,1 %
Rémunération	9	7,0 %
Antidate	9	7,0%
Fausse déclarations	4	3,1 %
État de chômage	4	3,1 %
Autres	7	5,4%
Total	129	

Révision administrative et Tribunal de la sécurité sociale

	2014-2015	2015-2016
Dossiers ouverts	138	128
Révisions gagnées	90	82
Révisions perdues	25	30
Plaidés à la Div. générale	21	18
Gagnés à la Div. générale	14	10
Perdus à la Div. générale	7	8
Plaidés à la Div. d'appel	3	4
Gagnés à la Div. d'appel	2	4
Perdus à la Div. d'appel	1	0
Retraits et désistements	10	6
Dossiers en attente	9	11
Prestataires soutenus	78	69



ANNEXE 3 : TABLEAU - SERVICE TÉLÉPHONIQUE ET COURRIEL

Renseignements par téléphone et courriel

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Service téléphonique 514 271-4099	2 012	2 350	2 215	2 040	1 794
Groupes et syndicats 514 271-4800	561	780	1 019	655	246
Service direct	667	708	772	854	416
Courriel	835	912	914	1 097	690
Totaux	4 075	4 750	4 920	4 646	3 146



6839A, rue Drolet, bureau 306
Montréal (Québec) H2S 2T1
Téléphone : 514 271-4800
Télécopieur : 514 271-4236
macmtl@macmtl.qc.ca
www.macmtl.qc.ca